

## Pourquoi Adhérer

- Pour supporter le développement des compétences de management des risques en francophonie (ex : RM correspondant en filiale)
- Pour se créer un réseau
- Pour bénéficier des événements nationaux des adhérents du club
- Pour pouvoir accréditer ses formations
- Pour faire du lobbying sur le droit, le contrat, les pratiques internationales en matière d'assurance et de couverture des risques

## Qui peut Adhérer

Outre les membres fondateurs il existe deux catégories d'adhérents :

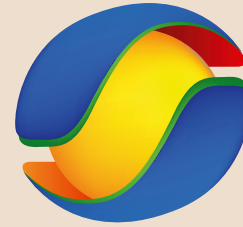
1. Les adhérents personnes physiques ou personnes morales, qui sont membres actifs
2. Les adhérents personnes physiques ou morales, qui sont membres associés

Par ailleurs le Conseil d'Administration peut conférer le titre honorifique de membre bienfaiteur à toute personne morale ou physique qui aura apporté une contribution financière de quelque nature que ce soit importante pour le Club

Notre club se veut convivial, ouvert à tous, tourné vers les meilleures pratiques, enrichi de nos différences culturelles. En participant à ce réseau, nous unissons nos talents pour mieux se comprendre et faire progresser nos entreprises.



**Marc de Pommereau**  
*Secrétaire Général*



**Club Francophone  
du Management  
des Risques  
et des Assurances**



[www.clubfrancorisk.com](http://www.clubfrancorisk.com)

## Le mot du Président

L'activité économique dans le monde francophone devient chaque jour plus importante. Les entreprises investissent, se développent et créent de la valeur dans l'espace de la Francophonie. Le rôle des Risk Managers est de les accompagner pour leur permettre de prendre des risques maîtrisés.

Le Club Francophone du Management des Risques et Assurances a pour vocation de favoriser le développement du Risk Management dans la culture francophone des affaires.



**Gilbert Canaméras**



Le club est un espace où se retrouvent tous les responsables de la gestion des risques qu'ils soient risk managers, courtiers, conseils ou assureurs pour échanger et partager les connaissances sur la base d'une culture commune francophone fondée sur la langue et sur le droit civil napoléonien.

## Objectifs

- Diffuser la culture du Risk Management dans les pays francophones ;
- Soutenir le déploiement des compétences du Risk Manager ;
- Partager les pratiques de Risk Management et définir des sujets d'intérêt commun ;
- Favoriser la création d'association nationale.



Publications  
Échanges Réseaux  
Formations Conférences  
Groupes de travail